

CANDIDATURES PERFUSIONNISTES PARAMEDICAUX

Hélène DARRIEUTORT (Institut Arnault Tzanck – St Laurent du Var)

Elue membre de la SOFRAPERF en juin 2008, le travail réalisé cette année a été le suivant :

1. L'enquête nationale : elle a révélé l'exacte mesure des problèmes liés à la CEC :

- conditions d'exercice en salle,
- définitions des responsabilités autour de la CEC,
- coordinations des actions visant à améliorer la sécurité de la prise en charge du patient.

Ce travail fait l'objet d'une publication auprès de Sociétés Savantes. Les enjeux sont multiples.

2. La formation continue : la commission de la formation élabore, organise le programme et s'adresse à tous les acteurs de la CEC. Elle établit la spécificité de notre métier.

Je désire poursuivre le travail et je renouvelle ma candidature au sein du futur Conseil d'Administration.

Jean-Marc HORRAS (CHU de Nancy)

- La Société Française de PERfusion doit regrouper les praticiens de la CEC et des techniques annexes, redéfinir et promouvoir la formation initiale et continue.

- La SOFRAPERF doit être, en coordination avec les sociétés françaises, européennes et internationales, l'organisme accréditeur des praticiens de la CEC.

- La SOFRAPERF doit être également l'interlocuteur privilégié des administrations et avec elles, définir la place et les responsabilités des intervenants.

- La SOFRAPERF, en collaboration avec d'autres sociétés impliquées, organisera annuellement un congrès.

C'est pour ces raisons que je sollicite votre confiance pour participer activement à la bonne marche de la SOFRAPERF, qui doit être la société de référence, formatrice et normative des praticiens de la CEC.

Joël LE DALL (CHU de Brest)

Perfusionniste paramédical depuis 2002, j'ai été élu au sein du Conseil d'Administration lors des dernières élections où j'ai participé à l'élaboration des statuts de la SOFRAPERF ainsi qu'aux commissions Formation-Certification.

Je souhaite participer au nouveau Conseil d'Administration afin de représenter au mieux les préoccupations des perfusionnistes paramédicaux (sécurité en CEC, formation certification, statuts ?).

En vous remerciant de votre confiance.

David LESUR (CHRU de Lille)

Entre le 1^{er} Octobre et le 1^{er} Novembre 2009, nous sommes appelés à élire nos représentants au Conseil d'Administration de la SOFRAPERF.

En me présentant devant vous à ce scrutin, je m'engage à travailler à l'élaboration d'un statut de perfusionniste, c'est-à-dire, obtenir une reconnaissance de notre profession si particulière. Tout cela, en contribuant au développement de programmes de formations qui crédibilise notre profession et montre la volonté des différents professionnels à se former.

Donnons à notre profession les moyens d'affirmer son identité auprès des pouvoirs publics pour être enfin considérés.

Isabelle MANIERE (CHU de Clermont-Ferrand)

Je me présente cette année à l'élection du bureau de la SOFRAPERF.

Dans la perfusion depuis 1995, au CHU de Nice puis en 2003 au CHU de Clermont-Ferrand, je souhaite aujourd'hui m'impliquer au sein de la nouvelle société afin d'apporter mon expérience, pour poursuivre le travail de reconnaissance de notre profession et œuvrer à l'intégration de notre spécificité au sein de la réforme LMD.

Dominique RAMIS-BONET (Groupe Hospitalier de la Pitié-Salpêtrière à Paris)

Je vous confirme que je suis candidate dans la perspective des prochaines élections, à la reconduction de mes responsabilités de trésorière de l'Association.